



M.R.C. Avignon
Province de Québec

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Nouvelle.

Avis public est donné par le soussigné, Benoît Cabot, directeur général et greffier-trésorier de ce qui suit :

Que le conseil municipal adoptera lors d'une séance extraordinaire, le 18 décembre 2023 à 19h, le Règlement 424 - Règlement ayant pour objet le budget de l'année financière 2024.

Cette séance aura lieu à la salle du conseil de l'hôtel de ville à Nouvelle (470, rue Francoeur).

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance extraordinaire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Règlement #424 - Règlement ayant pour objet d'adopter le budget de l'année financière 2024.
4. Période de questions
5. Clôture de la séance
6. Levée de la séance

Donné à Nouvelle, ce 8 décembre 2023.

Benoît Cabot,
Directeur général et greffier-trésorier